

# Coubert

infos

Jun 2026

[www.coubert.fr](http://www.coubert.fr)   Commune de Coubert



n°38

LE JOURNAL  
des Curtibéhardiens



# 7<sup>ème</sup> édition des Vendredis Musicaux

## Coubert 2026

sur le chemin des roses

**29 Mai**

Harmonie  
des Gués de l'Yerres  
**Black Pearl**

**Espace Desmoulins**  
**13 rue Aristide Briand**  
**à partir de 19h30**



**Entrée libre**

**Buvette**  
**et**  
**petite restauration**  
**sur place**  
**par les commerçants**  
**du village**

**05 Juin**

Atelier Ecole de musique  
Inox' n' Roll  
**Boomerang**

**12 Juin**

Christophe - Accordéon  
Aloïs - Piano  
**Franck & Masters**

**19 Juin**

Armony  
**Twenty-Two**

**26 Juin**

No Time Project  
**Black Candy**

Animations gratuites organisées par la mairie en partenariat avec la SLC

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

# SOMMAIRE

Pour suivre nos actualités en temps réel, rejoignez-nous sur notre site Internet ou sur l'application IntraMuros

[www.coubert.fr](http://www.coubert.fr)

IntraMuros



**Directeur de la publication :** Monsieur Louis Marie SAOÛT - **Equipe de rédaction :** Monsieur Jean-Marc PRIEUR, Monsieur Yohann FOSSARD, Madame Stéphanie BRINET, Madame Céline DUBARRY, Madame Marion NYDEGGER avec l'apport d'articles associatifs - **Siège :** Mairie de Coubert (77170) - **Charte graphique et mise en page :** Madame Sabine LAVOLLÉE - **Photographes bénévoles :** MM. Philippe PODEVIN et Eric DREUMONT  
**Photos :** Mairie de Coubert, Présidents des Associations de Coubert, École élémentaire Maurice GILET, Adobe Stock (Photos libres de droits), Canva



*“ Nous n'augmenterons pas cette année encore la fiscalité locale.”*

“ Chères Curtibéhardiennes,  
Chers Curtibéhardiens,

Avant toute chose, permettez-moi, et le conseil municipal se joint à moi, de vous adresser nos sincères remerciements. Votre participation très importante avec une seule liste en présence et votre confiance lors du scrutin du 15 mars dernier nous ont touchés, et nous en mesurons humblement le poids et la responsabilité.

Dans notre profession de foi, nous vous avons parlé franchement : notre fiscalité locale, l'une des plus basses du Département, ne pourra pas indéfiniment absorber le coût de la rénovation d'un patrimoine immobilier qui, soyons honnêtes, accuse le poids des années. Un réajustement s'imposait. Il s'impose toujours. Pendant ce temps, les dotations de l'État continuent leur inexorable baisse, telle une peau de chagrin, et cette année encore, au moment même où nous sommes comme chacun d'entre vous durement impactés par une inflation importante. Vous trouverez dans ce numéro, à l'article dédié aux finances, les chiffres bruts qui parlent d'eux-mêmes.

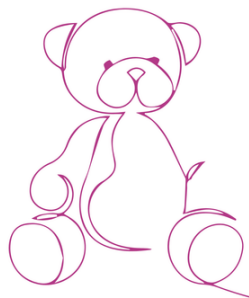
Alors oui, nous avons calibré cette hausse au plus juste, avec sérieux et mesure. Et puis le monde en a décidé autrement. La flambée des coûts du carburant, dans un territoire où la voiture n'est pas un caprice mais une nécessité, nous a conduit à une évidence : ce n'était pas le moment. Reporter cette décision à l'an prochain, c'était, à nos yeux, la seule posture acceptable. Solidaire. Humaine. Nous l'assumons pleinement, **nous n'augmenterons pas cette année encore la fiscalité locale.**

Ce numéro 38 du Coubert Infos inaugure également une petite nouveauté que je vous invite à remarquer : chaque article sera désormais signé et accompagné du portrait de son rédacteur.

Le printemps est là. Comme l'hirondelle qui l'annonce, il porte en lui quelque chose d'indéfectible, une promesse, un élan. La saison des fêtes et des rassemblements approche, et je ne vous cache pas que c'est la partie de ma mission que j'affectionne tout particulièrement : vous croiser, vous écouter, partager un moment avec chacun d'entre vous.

**LOUIS MARIE SAOÛT** “  
*votre dévoué Maire*”

## ■ État civil

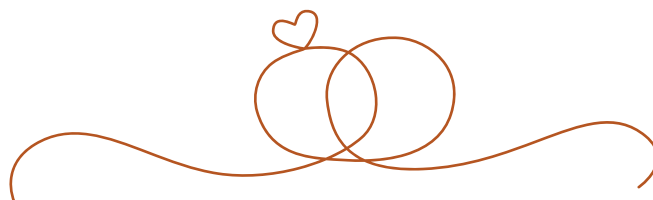


### ➔ PREMIERS SOURIRES

Pour information, il y a eu 15 naissances sur la période. Nous ne pouvons pas dévoiler l'identité de ceux qui n'ont pas souhaité figurer dans la presse.

MARTINS GOMES Lisandro ..... né le 03/01/2026

GICQUEL Jules, Christian, Eric, Gilbert ..... né le 22/02/2026



### ➔ VIVE LES MARIÉS

Le 18/04/2026

Mme PAPET Laetitia et M.CHABROL Alban



### ➔ ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 17/05/2025 – M. WEISS Daniel \* ..... 74 ans

Le 13/01/2026 – Mme JACQUET Jacqueline ..... 77 ans

Le 31/01/2026 – Mme L'HERMENAULT Mauricette ..... 85 ans

Le 24/03/2026- Mme BASTIERE Madeleine ..... 98 ans

Le 08/04/2026- Mme CORNICARD Rita ..... 79 ans

\* Omission dans le bulletin précédent



# Administration



## ■ En direct de la mairie

### Liste des délibérations du conseil municipal.

À SAVOIR : Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal sont consultables sur notre site [www.coubert.fr](http://www.coubert.fr) et sur les panneaux réglementaires.

#### Séance du 2 décembre 2025

- 2025-039** Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2026 – Commune – Approuvé
- 2025-040** Admission en non-valeur de produits irrécouvrables – Approuvée,
- 2025-041** Demande de subvention dans le cadre du « bouclier sécurité » auprès de la Région Ile-de-France, pour l'extension de la vidéoprotection sur la commune – Approuvée,
- 2025-042** Demande de subvention dans le cadre du « bouclier sécurité » auprès du Département de Seine-et-Marne, pour l'extension de la vidéoprotection sur la commune – Approuvée,
- 2025-043** Attribution des offres du marché de Restauration Scolaire – Approuvée,
- 2025-044** Subvention d'amorçage pour l'association « Little Curti » – Approuvée,
- 2025-045** Complément de subvention pour l'association « Les Autos d'Yerres » – Approuvée,
- 2025-046** Fixation des tarifs de location de la salle de la gare « Maison des associations » et conditions d'accès à cette salle – Approuvée,
- 2025-047** Fixation des tarifs des concessions cinéraires au cimetière et approbation du règlement du cimetière – Approuvée,
- 2025-048** Remboursement des frais de déplacement et formation du personnel et des élus – Approuvée.

#### Séance du 27 janvier 2026

- 2026-001** Nouvelle demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la réfection de la toiture et de la charpente de la Maison des Associations – Approuvé,
- 2026-002** Nouvelle demande de subvention auprès de l'État dans le cadre du remplacement de l'éclairage extérieur et la mise en place d'un interphone vidéo à l'école maternelle « Les Coccinelles » – Approuvée,
- 2026-003** Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Seine-et-Marne dans le cadre du dispositif « Patrimoine Monumental Non Protégé » – Approuvée,
- 2026-004** Modification de la régie de recettes « Cantine-Garderie-Étude » – Approuvée,
- 2026-005** Modification de la régie d'avances « Menues Dépenses » – Approuvée,
- 2026-006** Création d'un emploi permanent – Adjoint Administratif Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet – Approuvée,
- 2026-007** Création d'un emploi permanent – Adjoint Technique Territorial à temps complet – Approuvée.

#### Séance du 12 mars 2026

- 2026-008** Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 – Approuvée,
- 2026-009** Attribution d'une aide financière à l'Association Sportive du Collège Marie-Amélie LE FUR – Approuvée,
- 2026-010** Fonds de concours versé par les communes à la CCRBC pour l'utilisation des installations sportives Marie-Amélie LE FUR situées sur la commune de COUBERT – Approuvée,
- 2026-011** Révision libre des attributions de compensations liée au reversement d'une quote-part des recettes de la taxe de séjour perçue par la Communauté de communes – Approuvée,
- 2026-012** Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Cesson et Sammeron – Approuvée,
- 2026-013** Demandes de subvention auprès du SDESM et de GRDF pour le remplacement de la chaudière de la mairie – Approuvée,
- 2026-014** Motion relative au projet de reconnaissance du Département comme chef de file des réseaux de proximité (eau, énergie, numérique) – Approuvée.

#### Séance du 21 mars 2026

- 2026-015** Élection du Maire – Approuvée,
- 2026-016** Détermination du nombre d'Adjoint(e)s au Maire – Approuvée,
- 2026-017** Élections des Adjoint(e)s au Maire – Approuvée,
- 2026-018** Nomination d'un Conseiller Délégué – Approuvée,
- 2026-019** Versement des indemnités de fonctions au Maire – Approuvée,
- 2026-020** Versement des indemnités aux Adjoint(e)s au Maire et du Conseiller Délégué – Approuvée,
- 2026-021** Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire – Approuvée,
- 2026-022** Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal – Approuvée,
- 2026-023** Fixation des Commissions communales et nomination de leurs membres – Approuvée,
- 2026-024** Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Approuvée,
- 2026-025** Nomination des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Approuvée,
- 2026-026** Nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) – Approuvée,
- 2026-027** Désignation des deux délégués titulaires et deux délégués suppléants auprès de la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) » pour le SIETOM – Approuvée,
- 2026-028** Désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant représentant la commune au Comité de Territoire du SDESM – Approuvée,
- 2026-029** Nomination d'un délégué représentant les élus et d'un agent correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour le personnel des collectivités territoriales – Approuvée.



## Séance du 21 avril 2026

<p><b>2026-030</b> Retrait de la délibération n°2026-027 en date du 21 mars 2021 relative à la désignation de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants auprès de la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » (CCBRC) pour le SIETOM – Approuvée,</p> <p><b>2026-031</b> Affectation des résultats de la Commune 2025 – Approuvée,</p> <p><b>2026-032</b> Vote des taux de contributions directes 2026 – Approuvée,</p> <p><b>2026-033</b> Vote du budget primitif 2026 – Approuvée,</p> <p><b>2026-034</b> Révision des tarifs de la cantine, de la garderie pour la rentrée scolaire 2026/2027 – Approuvée,</p> <p><b>2026-035</b> Groupement de commandes SDESM en matière d'éclairage public 2027/2030 – Approuvée,</p> <p><b>2026-036</b> Désignation d'un correspondant défense pour la commune de Coubert – Approuvée,</p> <p><b>2026-037</b> Désignation d'un correspondant sécurité et incendie pour la commune de Coubert – Approuvée,</p> <p><b>2026-038</b> Révision du Règlement de la Maison des Associations – Gratuité pour les associations pour l'organisation de leurs événements internes une fois par an – Approuvée,</p> <p><b>2026-039</b> Maison des Associations - Détermination des modalités d'exécution des états des lieux et fixation des tarifs forfaitaires de remise en état et modification du contrat de location (suppression de la caution) – Approuvée,</p>	<p><b>2026-040</b> Renouvellement de la Commission Communale d'Impôts directs (CCID) – Approuvée,</p> <p><b>2026-041</b> Désignation des membres représentant la commune du Conseil d'Administration au Collège Marie-Amélie LE FUR pour le mandat 2026-2032 du Conseil Municipal – Approuvée,</p> <p><b>2026-042</b> Désignation de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chemin des Roses – Approuvée,</p> <p><b>2026-043</b> Adhésion à l'association DRAPO (Défense Riverains Aéroport Paris-Orly) – Approuvée,</p> <p><b>2026-044</b> Renouvellement de la convention SACPA – Approuvée,</p> <p><b>2026-045</b> Ajout d'une délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal – Louage de choses – Approuvée,</p> <p><b>2026-046</b> Suppression et création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (durée hebdomadaire annualisée 27 h 06 min 26 h 99 en centièmes) – Approuvée,</p> <p><b>2026-047</b> Suppression et création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (durée hebdomadaire annualisée 26 h 06 min 26 h 10 en centièmes) – Approuvée,</p> <p><b>2026-048</b> JOBS D'ÉTÉ - 2026 – Approuvée.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Urbanisme

DOSSIER	DEMANDEUR IDENTITÉ	ADRESSE DES TRAVAUX	DESCRIPTION DU PROJET	DATE
PC.077.127.26.00001	SA SOTUBEMA	1, sente de la Forgette	Création d'un silo extérieur supplémentaire	29/01/2026
PC.077.127.26.00002	SCI RIVHER	8, rue des Petites Maisons	Refus	11/02/2026
DP.077.127.25.00018	Mme PINTO Lola	38, rue Jean Jaurès	Modification d'une ouverture	09/12/2025
DP.077.127.25.00026	Mme LOSSERAND Christelle	43 C, rue Jean Jaurès	Fermeture de la partie ouverte d'un abri de jardin et transformation en pièce à vivre et Modification de la clôture	12/12/2025
DP.077.127.26.00001	M. ESCLAVY Renaud	8, rue Eugène Dorlet	Changement de la toiture, de 5 fenêtres de toit, gouttière et descente d'eau pluviale (EP)	28/01/2026
DP.077.127.26.00002	M. DANEL Philippe	9 A, rue de la Fosse Poireuse	Modification de clôtures	06/02/2026
DP.077.127.26.00003	Mme FERREIRA Elisabeth	20, rue Eugène Dorlet	Changement de tous les volets par des volets en PVC	28/01/2026
DP.077.127.26.00006	ENERGY EXCELLENCE - HELIORA HOME	20 bis, rue Aristide Briand	Installation de 7 panneaux photovoltaïques en surimposition à la toiture	04/03/2026
DP.077.127.26.00007	Mme MOURA Alexandra	9, allée des Lilas	Installation de 4 fenêtres de toit	07/04/2026
DP.077.127.26.00008	Mme DERCOURT Corinne	8, place de la Boulaye	Extension de la véranda existante	13/03/2026
DP.077.127.26.00012	Mme BAUDEL Martine	6, allée des Lilas	Modification de la clôture	11/04/2026
DP.077.127.26.00014	M. JEDROCHA Frédéric	18, place de la Boulaye	Pose d'un conduit de fumée extérieur en inox isolé sur 4,50ml	27/04/2026

# Administration

## Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire, a voté les budgets suivants en équilibre :

- Fonctionnement en dépenses/recettes : 1 624 400,00 €, dont 247 789,97 € repris sur l'excédent N-1
- Investissement en dépenses/recettes : 1 785 500,00 € dont 1 029 751,20 € repris sur l'excédent N-1

Pas de recours à l'emprunt prévu.

### → DETTE DE LA COMMUNE

Concernant la dette résiduelle de la commune qui décroît année après année, elle s'élève au 1er janvier 2026 à 557 515 €, soit à 277 € par habitant (comparé aux 556 € en moyenne par habitant pour les communes de la même catégorie en Seine-et-Marne).

\*Source : Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

### → FINANCES COMMUNALES

Dotation de l'État :

Dotation Globale de Fonctionnement

**2013**  
242 857 €



**2026 (prévu)**  
95 671 €

12 années de baisse continue

Dépenses de fonctionnement  
Commune de Coubert :

- 2013 : 1 066,764 €
- 2025 : 1 245,165 €

Soit +16,72%

12 années de maîtrise

**Inflation 2013 / 2025 :**  
**+21,61%**

### → ÉLÉMENTS DE COMPARAISON AU 01/01/2026

Établi par rapport aux communes de moins de 2 000 habitants (nous sommes désormais plus de 2 000 et l'écart est encore plus grand) :

TAXES	TAUX	COUBERT 2026 INCHANGÉS	MOYENNE 2025 SUR LE DÉPARTEMENT	DIFFÉRENCE EN %
Taxe d'habitation (TH)		15,53 %	22,24 %	- 43,21 %
Taxe foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)		30,35 %* (18,00 % + 12,35 %)	46,82 %* (18,00 % + 28,82 %)	- 54,27 %
Taxe foncière sur les Propriétés non Bâties (TFPNB)		38,58 %	55,27 %	- 43,26 %



# 4

## La commune en chiffres

### ■ Résultats de l'élection municipale à Coubert le 15 mars 2026



Nombre d'inscrits : 1 085 électeurs  
Nombre de votants : 599  
Votes blancs : 16  
Votes nuls : 9  
Nombre de voix exprimées : 52,90 %



### ■ Résultats de l'enquête de recensement de la population réalisée en février 2024

Population de référence au 1er janvier 2023, en vigueur à compter du 1er janvier 2026 :

**2 019 habitants**  
au total.

# 5

## Travaux

### ■ Route Départementale 319 Rue Jean Jaurès

Le Département de Seine-et-Marne doit réaliser le remplacement de la couche de roulement en enrobé sur ce tronçon de la RD 319, particulièrement dégradé. Les dates prévisionnelles pour les travaux de nuit sont les suivantes : 10, 11 et 12 août 2026.

En amont de ces travaux, plusieurs interventions ont été réalisées depuis plusieurs semaines afin de renouveler différents branchements ainsi qu'une canalisation d'eau potable.



# Travaux

## ■ Chaudière de la Maison des Associations



Depuis plusieurs semaines, de nombreux utilisateurs de la Maison des Associations signalaient un problème de chauffage. Ce dysfonctionnement était dû à une chaudière en fin de vie. La commande passée après une consultation d'artisans, son remplacement a pu être effectué. Désormais, une chaudière flamboyante neuve ronronne à nouveau pour de nombreuses années, du moins nous l'espérons.

Sur ce même site - peut-être la loi des séries ou obsolescence programmée - le meuble de maintien au chaud de l'office a, lui aussi, rendu l'âme. Il a donc été remplacé par un mobilier bien plus équipé pour le plus grand confort de tous les utilisateurs.



## ■ Église Sainte-Geneviève

Mois après mois, les travaux se poursuivent. Les travaux effectués côté EST ont nécessité bien plus d'engagements que prévus, notamment pour reprendre la charpente, comme le montrent les clichés ci-dessous.



Pour rappel, la cagnotte participative, ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine, reste ouverte afin de contribuer à la restauration de ce patrimoine communal unique.

*Lien de la cagnotte* →





## ■ Une nouvelle équipe au service des Curtibéhardiens

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la liste «Coubert de toutes nos forces», menée par Louis Marie SAOÛT, a été élue pour conduire notre commune pour la mandature 2026-2032. Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants pour leur confiance et leur participation à cet important moment démocratique.

Le nouveau Conseil Municipal, composé de femmes et d'hommes aux parcours professionnels et associatifs variés — fonction publique, médico-social, gestion de projets, enseignement musical, commerce, agriculture, BTP, ou encore retraités forts d'une expérience précieuse — s'est engagé à œuvrer collectivement pour répondre aux attentes exprimées par les Curtibéhardiens et Curtibéhardiennes. Cette diversité nous permet de mieux accompagner les familles, la jeunesse et les aînés, tout en soutenant la vitalité des associations et des commerces de proximité, et en pilotant les grands domaines des travaux, de l'eau et de l'assainissement, du PLU et des voiries.

Animés par des valeurs de proximité, d'écoute et de responsabilité, les membres du conseil veulent renforcer le vivre-ensemble, encourager la participation de chacun, valoriser l'identité rurale de notre village et préparer sereinement l'avenir de Coubert. Nous poursuivrons également notre implication au sein de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, afin de faire entendre la voix de Coubert sur les grands sujets intercommunaux : développement économique, aménagement du territoire, gestion de l'eau, mobilité, équipements collectifs, environnement, et services à la population.

Dans un contexte économique exigeant, nous resterons attentifs à la gestion rigoureuse des finances communales tout en préservant la qualité des services publics et en maintenant les investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie.

Notre programme, construit autour des priorités que vous avez exprimées — sécurité, environnement, enfance et jeunesse, solidarité, travaux et voirie, santé, vie associative et patrimoine — sera décliné par des actions concrètes, tout au long du mandat.

Nous remercions tous les habitants pour leur confiance, et nous restons à votre écoute pour faire avancer Coubert ensemble, dans un esprit de dialogue, de solidarité et de dynamisme.

Au nom du Conseil Municipal, Louis Marie SAOÛT, Maire de Coubert et l'équipe municipale.



# Vie communale

## ■ A l'écoute des commerçants et entrepreneurs de notre village

Même si la compétence « développement économique » est formellement dévolue à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, l'équipe municipale actuelle souhaite s'impliquer pour contribuer à la pérennisation et au développement de l'offre commerciale de proximité, de la dynamique économique locale.

Dans cet objectif qui contribue au bien vivre ensemble, chaque entrepreneur/commerçant actuellement installé au sein du village a été sollicité pour un échange direct avec les élus concernés. Lors de ces discussions, outre le fait de faire connaissance, il sera notamment abordé les éventuelles contraintes rencontrées en fonction de la diversité des activités.

Les idées concrètes seront également les bienvenues afin d'améliorer le quotidien de nos commerçants, développer l'offre en direction des habitants et faciliter l'entrepreneuriat local.



Conformément à notre programme de campagne, l'engagement est pris de présenter la synthèse du résultat de ces échanges ainsi que les suggestions associées au sein du Conseil Municipal.

➔ Pour toute question ou sollicitation à ce sujet :

[contact@coubert.fr](mailto:contact@coubert.fr)



## ■ Vos avis comptent !

En cohérence avec le programme thématique qui vous a été transmis lors de la campagne des élections municipales et afin de prioriser les projets du mandat qui débute nous allons consulter de manière anonyme l'ensemble de la population.

C'est la raison pour laquelle, très prochainement, par voie dématérialisée ou en version papier vous allez pouvoir choisir au sein du programme électoral les actions qui vous paraissent les plus importantes à mettre en œuvre durant le mandat.

Au-delà de la définition de ces priorités pour notre village, vous pourrez également exprimer vos propres idées sur l'ensemble des thématiques : environnement, cadre de vie, vivre ensemble, solidarité, jeunesse, écoles, urbanisme, sport, vie associative, communication etc.



# Vie communale

## ■ IntraMuros : votre nouveau compagnon local remplace LocaliTi !

Pour simplifier votre quotidien et booster l'information locale, l'application IntraMuros succédera prochainement à LocaliTi. Plus intuitive et mieux notée, elle devient votre lien direct avec votre commune et votre intercommunalité.

### ➔ POURQUOI PASSER À INTRAMUROS ?

LocaliTi ne répondait plus totalement aux attentes des usagers. Avec IntraMuros, nous rejoignons un réseau de 120 intercommunalités déjà connectées en France pour créer un véritable écosystème numérique sur notre territoire.

### ➔ TOUT VOTRE TERRITOIRE EN UN COUP D'ŒIL

L'application vous offre une vision complète de votre bassin de vie, sans barrière administrative :

- **Actualités et Alertes** : Recevez les notifications importantes de votre mairie et de l'intercommunalité en temps réel.
- **Services au quotidien** : Accédez facilement à l'annuaire, aux menus des écoles, aux horaires de déchetterie ou de médiathèque.
- **Vie locale** : Retrouvez l'agenda des événements, les commerces et les associations de votre commune et des villages alentour.

### ➔ PARTICIPEZ À LA VIE LOCALE

Devenez acteur de votre territoire grâce aux outils interactifs :

- **Signaler** : Prévenez les services compétents d'un problème sur la voie publique.
- **Sondages** : Donnez votre avis sur les projets de votre commune.

### ➔ PRÊT POUR LE LANCEMENT ?

L'application est **gratuite** et disponible sur le Google Play Store et l'App Store. Il vous suffira de sélectionner votre commune Coubert pour rester informé.



**Le changement, c'est pour bientôt !**

Surveillez nos prochaines communications pour la date officielle.



## 05104 Chasse aux œufs

Votre équipe municipale mobilisée pour vous assurer un moment chocolaté



À Coubert, la traditionnelle chasse aux œufs a, une nouvelle fois, rassemblé de nombreux villageois dans une ambiance conviviale et familiale. Petits et grands se sont retrouvés en matinée pour partager ce moment attendu, entre rires, gourmandises et bonne humeur.

Cette année, une nouveauté a particulièrement été appréciée : un espace spécialement dédié aux plus petits, leur permettant de partir à la recherche des précieux œufs en toute tranquillité, sans être dérangés par l'enthousiasme des plus grands. Une attention qui a su ravir les familles et garantir à chacun un moment de plaisir adapté. A notre connaissance, aucune crise de foie n'est à déplorer, malgré l'enthousiasme et la quantité de chocolat récoltée ! Une belle matinée qui confirme, une fois de plus, l'attachement des habitants à ces moments de partage qui font vivre notre commune.



## 08|05 Cérémonie du 8 Mai

À l'occasion de la commémoration du 8 mai, de nombreux élus et habitants ont répondu présents et se sont réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Ce moment de recueillement a été marqué par la présence du Souvenir Français, représenté par Monsieur PLUTON, Vice-Président du Comité, et par des élèves de l'école primaire et du collège Marie Amélie Le FUR, qui ont interprété avec émotion la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Monsieur CARBONNIER, administré Curtibéhardien, s'est vu remettre le diplôme d'honneur de porteur-drapeaux.



La municipalité tient à remercier chaleureusement les administrés présents pour leur participation, ainsi que les enfants, leurs enseignants et l'équipe éducative pour leur engagement et la qualité de cette belle cérémonie.



Cet article est signé de la main de Mme. MDEGER

## ■ Rencontre avec Yves NICOLAÏ

“ Après Monsieur Petridis, je rends visite cette fois à Yves Nicolaï qui m'accueille avec un grand sourire. Une tasse de café et quelques gourmandises devant moi, confortablement installé, j'écoute mon hôte avec intérêt, me bornant de temps à autre à une simple relance. ”

— Louis Marie SAOÛT

### Origines et jeunesse

Né le 27 mai 1936 à La Goulette, en Tunisie, petit-fils de grands-parents Breton, Corse, Maltais et Italien (un cocktail détonnant) Yves m'explique alors être le second d'une fratrie de quatre frères. En raison d'une santé fragile qui impacte régulièrement sa scolarité, il a quitté l'école à 13 ans et commence à travailler à peine soufflé ses 14 bougies, tout en poursuivant ses études par correspondance.

À 20 ans, en 1956, il quitte la Tunisie avec toute sa famille et s'installe à Sannois-sur-Seine, dans le Val-d'Oise. Il y trouve rapidement un emploi d'agent technique d'ordonnancement dans une petite entreprise implantée à Gennevilliers.

### Installation à Coubert

Son père, formateur en comptabilité, obtient un poste à Coubert (Seine-et-Marne). La famille le rejoint et s'installe dans le parc du château de Coubert, dans un logement situé au-dessus des salles de classe. Yves conserve son emploi à Gennevilliers et effectue pendant 5 ans des trajets quotidiens via les cars Zélus, puis le métro et le bus, prenant son service à 8h après un départ à 6 h 00.

### Vie personnelle et réorientation professionnelle (1963–1965)

En 1963, il épouse Scoty Van Wymeersch, originaire de Soignolles. Il change alors d'orientation professionnelle

et intègre une banque de crédit immobilier, où il restera jusqu'en 1965. C'est pendant cette même période, qu'il acquiert un terrain sur la commune et y fait bâtir la maison de sa vie.

### L'horticulture et les Halles de Paris (1965–1969)

En 1965, il rejoint l'affaire de son beau-père, spécialisée dans l'horticulture et le négoce de fleurs aux Halles de Paris, où il travaillera quatre ans.

### Grossiste à Rungis (1969–1996)

En 1969, il s'installe à son compte dans le pavillon des fleurs du tout nouveau marché international de Rungis, en qualité de grossiste mandataire pour des producteurs de Bretagne, du Midi et des Pays-Bas. Passionné par son métier, il effectue chaque année la tournée de ses fournisseurs pour évaluer la qualité des produits et échanger sur les tendances. Cette période, Yves l'a vécu avec beaucoup d'enthousiasme, notamment pour l'ambiance chaleureuse qui régnait sur le marché. Il exercera cette activité jusqu'en 1996, date à laquelle il prend une retraite professionnelle bien méritée.

## Un pilier de la vie associative et municipale !

### Le Comité des fêtes

Yves fut l'un des cofondateurs du Comité des fêtes de Coubert, aux côtés de M. Rouvière, alors premier adjoint au maire. L'association a compté une douzaine de bénévoles environ. Avec ses amis, ils organisaient la fête de Coubert sur deux jours, avec bal populaire, ainsi que les festivités du 14 juillet, où l'on dansait dans la cour de la mairie jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les bénévoles tenaient également la buvette, ce qui leur permettait de dégager les moyens nécessaires pour offrir le champagne aux aînés du village à Noël.

### Le Club de tennis de table (1971–2008)

C'est sans doute là qu'Yves a laissé l'empreinte la plus durable. De 1971 à 2008, soit 37 années, il en est le trésorier et manager. À ses côtés, Michel Desmoulin, son ami et cofondateur du club, a également beaucoup œuvré, avant que sa fille Pascale ne prenne la relève. Le club

jouissait d'une excellente réputation au niveau départemental, et ce malgré l'absence de local attitré, ce qui contraignait les bénévoles à monter et démonter les tables à chaque réunion.

### Engagement municipal (1971–1989)

La vie municipale a constitué une autre passion pour Yves. Il sera élu trois fois de suite au conseil municipal aux côtés de Maurice Gillet, maire du village à cette époque, exerçant ce mandat sans interruption de 1971 à 1989. Tour à tour conseiller puis adjoint, il s'implique dans plusieurs projets communaux, dont notamment la réalisation du terrain de football de la commune. C'est avec une pointe d'amertume qu'il évoque ne pas avoir été reconduit en 1989, écarté à une voix près.

“

Merci cher Yves pour ces précieux moments partagés. En t'écoutant, c'est toute une vie de générosité, d'engagement et d'amour pour ton village qui s'est dévoilée. Tu as traversé les joies et les épreuves avec la même élégance, me laissant une empreinte que je ne suis pas près d'oublier. Merci pour tout ce que tu as été, et tout ce que tu es encore.

— Louis Marie SAOÛT

”



# Vie communale

## ÉVÈNEMENTS À VENIR



### Les Vendredis Musicaux

La période estivale approchant avec l'arrivée des beaux jours, la septième édition des « Vendredis Musicaux » permettra de nous retrouver, chaque semaine, pour ce moment convivial apprécié et attendu de tous.

Ce festival, organisé conjointement par la municipalité, la SLC et le « staff » bénévole, se déroulera du 29 mai au 26 juin 2026. On se retrouvera donc pour cinq soirées musicales, avec un programme varié mettant en avant des musiciens amateurs partageant la même passion de la musique.

Nous vous attendons nombreux, comme chaque année, dans la joie et la bonne humeur, en espérant que le soleil soit de la partie.

Nous remercions par avance tous les bénévoles qui participent à la réussite de cet événement entièrement gratuit, dont le financement repose principalement sur les bénéfices générés par la buvette.



### Fête du Village Samedi 5 septembre 2026

**Coubert en fête le 5 septembre ! 🎉**

Rendez-vous le 5 septembre pour célébrer ensemble la fête du village, un moment convivial et attendu par tous !

Au programme : animations pour tous, food trucks gourmands et ambiance musicale pour partager un moment en famille ou entre amis.

Cette année, la fête du village revêtira un caractère tout particulier puisque le feu d'artifice, initialement prévu pour le 14 juillet, sera exceptionnellement tiré à cette occasion. En effet, les restrictions liées à la sécheresse, de plus en plus fréquentes en période estivale, contraignent de nombreuses communes à annuler les feux d'artifice en juillet. À cela s'ajoute la multiplication des spectacles pyrotechniques dans les communes voisines. Nous avons donc fait le choix de regrouper ce moment fort avec la fête du village, afin de garantir un spectacle maintenu et partagé par tous.

Une journée, deux événements, et beaucoup de convivialité : on vous attend nombreux !



### Journée Européenne du Patrimoine Samedi 19 septembre 2026

En partenariat avec l'association ASSEDS de Soignolles en Brie (association pour la sauvegarde de l'église) et le Club Histoire et généalogie de Solers, une visite des « 3 clochers » vous sera proposée pour découvrir l'histoire et le patrimoine de nos églises.

Retenez bien cette date ! De plus amples renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

## Entreprises

### ■ Un nouveau cabinet d'infirmières libérales à Coubert !



C'est depuis le mois de mars que se sont installées Elisa Boursier et Léna Feijoeiro au 42 rue Jean Jaurès, au sein d'un pôle de soins comprenant déjà un ostéopathe et une podologue qu'on ne présente plus. Cette installation vient étoffer l'offre de soins médicaux à Coubert et rendre service à nos concitoyens. Ce nouveau cabinet complète l'activité de Madame Laurence Podevin, infirmière implantée de longue date sur la commune.

A l'occasion d'une entrevue avec elles, celles-ci m'ont évoqué leur parcours professionnel :



Après des expériences en clinique, en EHPAD et à l'hôpital, nous nous sommes rencontrées à l'EHPAD de Coubert. C'est au fil de nos échanges qu'est née l'envie de nous lancer ensemble dans l'aventure du libéral.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle !



#### Elisa Boursier et Léna Feijoeiro

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

📍 42 rue Jean Jaurès, Coubert

☎ 06 31 49 85 64

Doctolib

#### Laurence Podevin

Soins à domicile sur rendez-vous

📍 3 bis rue Eugène Tétrot, Coubert

☎ 06 12 82 21 28

## Scolarité & Jeunesse

### ■ Inscription à la cantine et à la garderie, il y a du Nouveau !

La commune de Coubert simplifie les démarches pour les familles avec la mise en place d'un portail en ligne **FAMILLE eTICKET**.

Afin de simplifier le quotidien des familles et d'améliorer l'organisation des services municipaux, la commune met en place une nouvelle solution pour l'inscription des enfants à la cantine et aux périscolaires.

Désormais, les inscriptions à la cantine et aux activités périscolaires se feront directement sur internet via un espace sécurisé accessible à tout moment.

Les parents peuvent en quelques clics :

- ➔ Inscrire ou modifier les réservations (cantine garderie)
- ➔ Consulter le planning
- ➔ Suivre et régler les factures

Ce nouveau système permet un gain de temps pour tous et une meilleure organisation des services, évitant ainsi les appels téléphoniques ou les échanges de dernières minutes. Les informations seront mises à jour en temps réel.



Les familles sont donc invitées à télécharger l'application **eTICKET portail famille** ou de le chercher sur un navigateur internet. Une aide à la prise en main sera mise à leur disposition sur l'application ou le site pour utiliser ce service et gérer leurs données personnelles.



# Scolarité & Jeunesse

## ■ Sortie des CP et des CE1 à l'Orangerie

Nous tenons à adresser un grand merci à Madame Blin, qui nous a chaleureusement ouvert les portes de l'association.

Les élèves ont eu la chance de découvrir la reconstitution d'une classe d'autrefois : pupitre en bois, plume et encrier, plumier, poêle et chauffeuse pour réchauffer les pieds de la maîtresse, tampons, leçon de morale...

Enfin, les élèves ont découvert que certaines activités étaient autrefois différenciées : les filles participaient à des ateliers de couture, tandis que les garçons s'initiaient à des exercices de tir.

Ils ont aussi remarqué que certains jeux d'autrefois existaient encore de nos jours : marelle, billes, corde, toupie... mais d'autres ont disparu comme les osselets et l'élastique.

Les élèves devaient obligatoirement porter une blouse et ils mettaient des sabots ou des galoches.

Il y avait des récompenses : bons points, image, tableau d'honneur. Le port du bonnet d'âne, autrefois utilisé comme punition, a aussi été évoqué, ainsi que les moqueries qu'il pouvait entraîner, Une immersion riche et vivante qui a marqué les enfants. Merci encore pour cet accueil et ce précieux moment de partage.

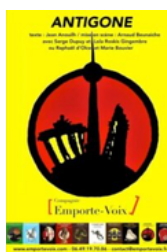


## ■ Le collège Marie-Amélie LE FUR à l'honneur

M. SOIGNEUX, Principal du collège Marie-Amélie Le Fur de Coubert depuis son ouverture en 2023, est ravi de vous présenter l'actualité de l'établissement. Un collège dynamique où de très nombreuses actions permettent d'éduquer et d'élever les citoyens de demain.

### ➔ OUVERTURE CULTURELLE

La compagnie de L'Emporte-voix est venue présentée deux spectacles : « Olympe-sur-Seine » aux classes de 6<sup>e</sup> et « Antigone » aux classes de 3<sup>e</sup>.



« Olympe-sur-Seine » - Mélodie, étudiante à l'Ecole du Louvre, visite l'exposition temporaire «Olympe-sur-Seine» qui présente les Dieux grecs dans les hauts lieux du Paris actuel. Antoine puis

Edouard, le technicien et le commissaire de l'exposition, viennent l'aider à décrypter ces œuvres d'art contemporain... Mais ils lui cachent un secret divin : ils ne sont que les deux dernières métamorphoses de Zeus venu sur Terre pour séduire une belle humaine. Mais Zeus est loin de se douter que Héra, sa femme et déesse du mariage légitime, l'a suivi et se dissimule sous les traits de Mélodie !



« Antigone » - Polynice et Eteocle sont morts. Créon a pris, malgré lui, le pouvoir à Thèbes. Il a ordonné les honneurs funèbres à Eteocle tandis que la dépouille de Polynice pourrit au soleil. Antigone,

au péril de sa vie, décide de recouvrir le corps de son frère. Créon cherche à l'en dissuader...

Une joute oratoire va voir s'affronter deux visions de la politique, de la vie, du bonheur. Tour à tour la force, la tendresse, l'autorité, la passion, la raison vont se répondre. Le spectacle centré sur la scène centrale entre Créon et Antigone est suivi d'un débat qui revient sur le contexte historique de la création de la pièce.

## Scolarité & Jeunesse

**Exposition et conférence de Charles Goldstein, artiste-peintre rescapé de la Shoah, auprès des classes de 3<sup>e</sup> le mercredi 15 avril 2026.**



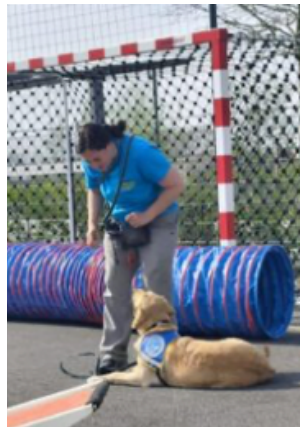
Charles Goldstein, artiste-peintre rescapé de la Shoah, a fait don au Département de Seine-et-Marne de sa propriété de Maincy ainsi que de son œuvre, composée de près de 500 toiles.

Dans ce cadre, l'artiste propose de rencontrer les élèves pour partager avec eux son histoire et celle de sa famille tragiquement disparue. Un témoignage pour transmettre un message de tolérance et de paix.

### ➔ OUVERTURE SPORTIVE

Quand on est le collège Marie-Amélie LE FUR, situé impasse Louis BRAILLE, à deux pas de l'association des Chiens guides d'aveugles d'Ile de France, on se devait de sensibiliser les élèves au handicap ! L'équipe des professeurs d'EPS, en partenariat avec l'UNSS77, l'association des chiens guides d'aveugle et le vélo club de Coupvray, ont ainsi proposé, le mardi 24 mars 2026, aux élèves de 4<sup>ème</sup>, une

initiation à différentes activités : basket fauteuil, cécifoot, volley assis, boccia, course en duo, vélo tandem. Le tout complété par une vidéo sur l'autisme pour présenter les différentes formes de handicap : moteur, visuel, psychique. En espérant que cela aide à comprendre et accepter les différences et à bien VIVRE ENSEMBLE !



**Portes ouvertes du collège Marie-Amélie Le Fur de Coubert**

**Samedi 20 juin 2026 (8 h 30 - 12 h 30)**

Inscriptions et accueil des futurs élèves de 6<sup>e</sup>

Créneaux	Ecoles d'origine
8 h 30	Grisy-Suisnes
9 h 30	Ozoir-le-Vouzgis Soignolles-en-Brie Yébles
10 h 30	Coubert Solers
11 h 30	Courquetaine Lissy

**LES PARTENAIRES DU COLLEGE MARIE-AMELIE LE FUR DE COUBERT**

### ➔ LIAISON ÉCOLES - COLLÈGE

Comme chaque année depuis l'ouverture de l'établissement, M. SOIGNEUX, Principal, s'est rendu en mai dans les 8 écoles rattachées au collège, accompagné de personnels pour présenter aux CM2 le collège et les enjeux de la classe de 6<sup>e</sup>. L'occasion de distribuer aux CM2 le livret du futur 6<sup>e</sup>.

### ➔ RENTRÉE SCOLAIRE 2026

- Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026**  
 Classes de 6<sup>e</sup>  
 de 8h25 à 16h05
- Mercredi 2 septembre 2026**  
 Pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> de 8h25 à 11h30  
 Pour les 3<sup>e</sup> de 9h20 à 12h30

Pour accéder au site du collège créé en 2023 par M. SOIGNEUX, Principal, et découvrir plus d'une centaine d'articles :



[marie-amelie-le-fur-coubert.ent77.fr](http://marie-amelie-le-fur-coubert.ent77.fr)



# Scolarité & Jeunesse

## ■ Inauguration des plateaux techniques au collège Marie-Amélie Le Fur



### Une belle mise en valeur des élèves de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)

Le mardi 6 mai 2026, le collège Marie-Amélie Le Fur de Coubert a inauguré ses nouveaux plateaux techniques dédiés à la SEGPA : ERE (Espace Rural et Environnement) et HAS (Hygiène – Alimentation – Services).

Pour l'occasion, Monsieur le Maire et Madame la Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne notamment, ont été accueillis au collège afin de découvrir les équipements et les travaux réalisés par les élèves.

### Des espaces professionnels pour apprendre autrement

Cette visite a permis de présenter les plateaux techniques, conçus pour favoriser les apprentissages concrets et la découverte des métiers. Les élèves y développent des compétences professionnelles à travers des activités pratiques encadrées par leurs enseignants.



### Un moment convivial autour des réalisations des élèves

La matinée s'est poursuivie par un temps d'échanges chaleureux autour des réalisations culinaires des élèves de la filière HAS. Les invités ont pu déguster les préparations et échanger avec les élèves sur leurs apprentissages et leur quotidien.



### Une étape importante pour la réussite des élèves

Cette inauguration marque une étape importante pour la SEGPA du collège Marie-Amélie Le Fur, en valorisant le travail des élèves et en renforçant leur parcours vers une formation professionnelle réussie.

# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

## ■ Solidarité et aides disponibles sur la Commune

**Votre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), votre allié solidarité !**

Il s'adresse à tous les habitants de la commune, des jeunes adultes aux seniors, en passant par les familles et les personnes en situation de précarité, chacun peut franchir la porte du CCAS.

L'accompagnement est gratuit et soumis au secret professionnel.

Il peut vous apporter son aide pour les problématiques du quotidien, faire face à des accidents de la vie.

En complément du CCAS, d'autres organismes peuvent vous venir en aide :



**POINT AUTONOMIE TERRITORIAL MELUN**  
Le Pôle Autonomie de Melun



Association Rivage Autonomie  
☎ 01 64 52 24 48  
accueil@pat-melun.fr



**LA MAISON des solidarités**  
locales & internationales  
☎ 01 64 25 07 04



**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**  
☎ 01 60 60 77 78



**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**  
☎ 01 60 59 16 54



Le CCAS peut mobiliser plusieurs leviers :

### Les aides matérielles, en collaboration avec la Communauté de Communes

- Épicerie solidaire
- Portage de repas
- Aides à domicile – Auxiliaires de vie

### L'accompagnement des seniors et du handicap

- Téléassistance 77 : Service proposé par le Département de Seine et Marne pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- Maison départementale des Solidarités – Tournan en Brie
- Animations : Organisation du repas pour les aînés, distribution de colis à Noël
- Plan canicule / grand froid : registre pour veiller sur les personnes vulnérables

### Les aides financières et administratives

- Carte Navigo
- Les fluides
- La présence d'un écrivain public pour les démarches administratives
- La conseillère juridique pour des questions juridiques diverses



## ■ Permanences juridique

Une informatrice juriste vous informe sur vos droits et vous renseigne sur tous les problèmes juridiques que vous pouvez rencontrer dans le cadre de votre vie privée :

- droit de la famille (séparation, succession, donation ...)
- droit civil (immobilier, voisinage ...)
- droit du travail ;
- droit de la consommation ;
- droit pénal.

Elle se tient à votre disposition sur rendez-vous, le 3ème vendredi de chaque mois, de 14h à 16h, dans les locaux de la mairie. La prise de rendez-vous s'effectue à l'accueil de la mairie.

Mme NEEL Véronique, conseillère juridique



## Pour le Bien Vivre Ensemble : Respectons le Calme et la Propreté !

La tranquillité et la qualité de notre cadre de vie à Coubert sont l'affaire de tous. Pour que chacun puisse profiter de notre commune dans la sérénité, voici un rappel des règles de civisme à respecter.

### Travaux de bricolage et jardinage (Particuliers)

Conformément à la réglementation départementale, l'utilisation d'outils bruyants (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, etc.) est encadrée par les créneaux suivants :

- ➔ **Jours ouvrés** : de 7h00 à 20h00
- ➔ **Samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- ➔ **Dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00 uniquement

### Travaux professionnels et chantiers

Les travaux bruyants sur la voie publique ou dans des propriétés privées doivent être interrompus entre **20h00 et 7h00**, ainsi que toute la journée des **dimanches et jours fériés** (sauf intervention urgente).

**Le civisme est le premier pas vers une cohabitation harmonieuse. Merci à tous pour votre vigilance et votre respect !**

### Nos amis les animaux et la propreté urbaine

- ➔ **Nuisances sonores** : Les propriétaires doivent prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage.
- ➔ **Déjections canines** : Le respect d'autrui passe aussi par la propreté de nos espaces publics. Il est indispensable de ramasser les déjections de votre animal partout sur le domaine public.
- ➔ **Un devoir civique** : Il fallait penser à la Place des Fêtes, qui a accueilli nos enfants pour des événements joyeux comme la récente chasse aux œufs.
- ➔ **Le respect des lieux** : Ce même endroit abrite le Monument aux Morts. Par respect pour ce lieu de mémoire, pour l'ensemble des habitants et sur tout le territoire de Coubert, il est essentiel de ne pas y laisser de souillures et de ramasser systématiquement les déjections de son animal.

### Bruits divers et civisme

Sont interdits les bruits portant atteinte à la tranquillité ou à la santé par leur intensité ou leur durée. Cela inclut l'emploi d'appareils de diffusion sonore (enceintes, radio, télévision) ou encore l'utilisation de pétards et de pièces d'artifice.

**Rappel réglementaire** : Le respect de ces règles est essentiel pour maintenir une bonne entente entre voisins. Les infractions constatées peuvent faire l'objet de contraventions.



## ■ Étudiants soignants, faites vous connaître !

Dans le cadre de la désertification médicale qui touche tout particulièrement la Seine et Marne, le conseil municipal de Coubert a mis en place une commission santé et souhaite recenser ses administrés (es) en cours d'études médicales et paramédicales, particulièrement les étudiants en médecine, les élèves infirmiers, kinésithérapeutes et autres spécialités de la santé.

La communauté de communes, engagée elle aussi sur ce sujet, nous réclamera prochainement le résultat de ce recensement, comme à chacune des 31 communes de notre territoire.

L'objectif premier est de créer un lien pérenne. Cela nous permettra également de vous adresser toute correspondance utile et de vous rencontrer pour vous exposer les mesures d'attractivité déployées en milieu rural. Vous pourrez ainsi mesurer les bénéfices qu'offrirait une installation sur notre territoire à l'issue de votre cursus.

Il y aura bien entendu aussi, la présentation des aides potentielles.

Ces rencontres seront organisées avec les élus communaux, intercommunaux, les professionnels de santé actifs sur le territoire, les personnes des instances départementales et tout autres collectivité ou organisme susceptible de vous aider financièrement.

Afin de reconstituer un tissu sanitaire local de qualité, il est essentiel de vous permettre, dès votre cursus, de bâtir un projet d'avenir rassurant et solide. L'enjeu est de vous aider à nouer, sur notre territoire, des liens amicaux et professionnels aussi forts que ceux que vous pourriez tisser dans votre ville universitaire durant vos dix années d'études.

**Ensembles, faisons avancer notre territoire !**



La Commission Santé

## ■ Sapins de Noël

Tradition désormais bien ancrée après la trêve des confiseurs, le service technique a procédé au broyage des sapins de Noël. Le broyat a ensuite été réparti dans différents massifs du domaine communal, contribuant ainsi à l'enrichissement et à la protection des sols.

À noter que cette année, il n'y a pas eu besoin de louer de broyeur. La commune a pu bénéficier du nouveau service mis en place par le SIETOM, qui met à disposition des communes adhérentes un équipement performant et adapté à ce type d'intervention.

**SIETOM77**  
Réduire, réutiliser, recycler



### Coupon de réponse

à remplir et déposer en Mairie  
ou par mail à [secretaire@coubert.fr](mailto:secretaire@coubert.fr)

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

.....

**Téléphone :** .....

**Mail :** .....

.....

### Études en cours

Entourez la mention qui vous concerne et précisez pour chaque cas le degré d'avancement de vos études

**Médecine :** Oui - Non

Spécialité : .....

**Infirmier.ère diplômé.e d'état :** Oui - Non

**Kinésithérapie :** Oui - Non

**Autre profession paramédicale :**

.....

**Université ou école de formation :**

.....

## Santé & Environnement



### ■ Bonne nouvelle ! Le SIETOM 77 lance sa toute nouvelle application mobile « Infos SIETOM 77 »

Grâce à cette application gratuite, vous pouvez accéder facilement à toutes les informations utiles en fonction de votre adresse :

- ➔ Calendrier de collecte personnalisé
- ➔ Notifications pour ne rien oublier
- ➔ Démarches simplifiées : réparation de bacs, demande de carte de déchèterie, etc.



### Formulaire d'inscription

à remettre en mairie,  
accompagné d'un **justificatif de domicile**

**AVANT LE 19 JUILLET 2026**

Je soussigné(e) .....

domicilié(e) au .....

représentant légal du (des) enfant(s) ci après cités,  
souhaite que mon/mes enfant(s) bénéficie(nt) de  
l'activité offerte par la mairie dans le cadre de l'offre  
"J'me Bouge en Août - 5ème édition" :

Nom/ Prénom .....

Date de naissance .....

Nom/ Prénom .....

Date de naissance .....

Nom/ Prénom .....

Date de naissance .....

Nom/ Prénom .....

Date de naissance .....

Fait le / / à .....

Signature :

## J'ME BOUGE EN AOÛT 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION

\*réservé exclusivement aux  
enfants habitants la commune  
de Coubert



**Pré-inscription  
obligatoire avant  
le 19 juillet 2026**

La Mairie de Coubert propose  
cette année encore, aux enfants  
Curtibéhardiens ayant entre 6 et 11 ans  
inclus, une entrée pour l'Accrobranche  
de Lésigny "Chichoune Accroforest".

Retrait des places à partir du 01 août 2026 en Mairie

# Santé & Environnement

## ■ Eau & Assainissement : SUEZ à votre service

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux pilote la stratégie globale, mais l'exploitation quotidienne est confiée à la société **Suez**.

### 🔧 Le rôle de la Communauté de Communes

Elle reste **propriétaire des infrastructures** et décide des grands projets :

- ➔ Planification et financement des travaux structurants
- ➔ Contrôle rigoureux de la performance du délégataire

### 🔧 Les missions de Suez

En tant qu'exploitant, Suez assure le bon fonctionnement du service 24h/24 :

- ➔ **Production et distribution de l'eau** jusqu'à votre robinet
- ➔ **Entretien** des réseaux et des stations d'épuration
- ➔ **Relation client** : relève de compteurs, abonnements et facturation

### 📞 Un problème ? Une urgence ? Contactez Suez !

Pour une prise en charge immédiate, ne contactez pas la mairie ou l'intercommunalité : **adressez-vous directement à Suez**. Leurs équipes interviennent rapidement pour les dépannages techniques ou les questions administratives.

#### Urgences 24h/24

**Pour signaler une fuite sur la voie publique  
ou un problème technique majeur**

#### DU LUNDI AU VENDREDI

de 8 h 00 à 19 h 00

#### LE SAMEDI

de 8 h 00 à 13 h 00

Contactez le  09 77 40 84 08

#### En cas d'urgence 24h/24h

Contactez le  09 77 40 11 43



## ■ Rénoviez Malin avec le Dispositif **SÛRE** ! (Service Unique de Rénovation Énergétique)

Vous habitez le territoire de la Brie des Rivières et Châteaux ? Que vous souhaitiez réduire vos factures, gagner en confort thermique ou agir pour la planète, la rénovation énergétique est la solution. Mais entre les aides financières multiples et le choix des artisans, il est facile de s'y perdre.

### ➔ Un accompagnement sur mesure et gratuit

Ne restez plus seul face à vos devis ! Glenn, votre conseiller énergie, vous propose une expertise neutre, objective et 100% gratuite.

Il vous épaula à chaque étape de votre projet :

- Diagnostic & Conseil : Analyse de vos besoins réels.
- Financement : Identification des aides (Éco-prêts, MaPrimeRénov', CEE, chèques énergie).
- Technique : Aide à la lecture des devis et choix de professionnels certifiés.
- Suivi : Analyse des performances après vos travaux.

### ➔ Prenez rendez-vous en quelques clics !

La Communauté de Communes, en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, simplifie vos démarches. Grâce à la plateforme RESERVIO, choisir votre créneau de permanence en mairie n'a jamais été aussi simple.

#### Le saviez-vous ?

Un projet bien accompagné, c'est l'assurance de travaux performants et d'un budget maîtrisé.

*flashez pour réserver*





Sports  
Loisirs  
Coubert

## ■ Passer le relais pour faire vivre notre village

Après quatre années passées à la présidence de la SLC, il est temps pour nous de passer la main. Cette expérience a été riche, tant sur le plan humain que personnel, et nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à faire vivre notre association.

La SLC joue un rôle essentiel dans notre commune en regroupant l'ensemble des sections culturelles et sportives de Coubert. Elle permet à chacun, quel que soit son âge ou ses centres d'intérêt, de participer à des activités variées et de partager des moments de convivialité.

Aujourd'hui, le bureau de la SLC est démissionnaire. Sans une nouvelle équipe pour prendre le relais, l'association ne pourra pas continuer sous sa forme actuelle. Cela signifierait que chaque section souhaitant poursuivre ses

activités devrait créer ses propres statuts, gérer ses assurances et fonctionner de manière totalement autonome — une organisation plus complexe pour tous.

C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les personnes motivées et désireuses de s'impliquer dans la vie de notre village: nous recherchons plusieurs bénévoles pour constituer un nouveau bureau.

Le bénévolat est une aventure profondément enrichissante. C'est un engagement qui permet d'apprendre, de rencontrer, de partager, et de contribuer concrètement à la dynamique locale.

Si vous souhaitez vous investir ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter au 06 59 32 16 27 ou à vous rapprocher de la mairie.

Ensemble, continuons à faire vivre Coubert.

Le bureau de la SLC



**Bibliothèque**



**Club du temps libre**



**Comité des Fêtes**



**Country**



**Football**



**Gymnastique**



**Atelier des Loisirs**



**Musique**



**Vitalligne**



**Little Curti** continue de s'investir avec enthousiasme pour offrir de beaux souvenirs aux petits Curtibehardiens !

**Contactez-nous dès maintenant :**

 **Little Curti**

 **@ asso.littlecurti**

**asso.littlecurti@gmail.com**

## ■ Des nouvelles de Little Curti !

L'association des parents d'élèves de Coubert, Little Curti, reste plus active que jamais pour dynamiser la vie scolaire de nos enfants !

### Retour sur nos récents succès

La gourmandise était au rendez-vous ces derniers mois ! Grâce à la mobilisation des familles, nos deux ventes de crêpes ont été un véritable succès. Les bénéfices ainsi récoltés marquent un démarrage prometteur pour l'association : ils permettent de constituer une base solide pour lancer nos futurs événements et, surtout, de pouvoir contribuer prochainement au financement des projets et besoins des écoles.

### Nos projets de fin d'année

L'aventure continue avec plusieurs temps forts pour les élèves :

- ➔ Célébrations de juin : Le 26 juin, les élèves de CM2 fêteront leur fin de primaire lors de leur traditionnelle Boum.
- ➔ Le lendemain, le 27 juin, toute l'école se réunira pour la grande Kermesse, clôturant ainsi l'année dans la joie.



# Associations

## ■ L'Atelier des Loisirs de Coubert fête ses 20 ans de créativité partagée



Je tiens également à exprimer notre **reconnaissance à la mairie**, qui nous a toujours fait confiance et soutenues fidèlement au fil des années. Cet accompagnement a été essentiel pour permettre à l'atelier de se développer et de perdurer.

Un grand merci également aux **conjoint(s)**, souvent présents et investis, notamment lors de la préparation des expositions ou à l'occasion de nos sorties. Leur aide, leur disponibilité et leur bonne

Cette année, l'Atelier des Loisirs de Coubert célèbre avec émotion et fierté ses **20 ans d'existence**. Vingt années de couleurs, de matières, d'échanges et surtout de belles rencontres autour de l'art de la mosaïque.



Au nom de l'association, je souhaite adresser **un immense merci à tou(te)s les adhérent(e)s** qui ont fait vivre l'atelier au fil des ans. Grâce à vous, la créativité a toujours été au rendez-vous : des heures de concentration partagée, des œuvres patientes et uniques, des expositions qui nous ont permis de montrer notre travail, mais aussi des moments de convivialité, des sorties, des voyages et tant de souvenirs qui ont ponctué la vie de l'atelier.

humeur ont largement contribué à faire de l'Atelier une **véritable aventure collective et humaine**.

Et enfin, avec Valérie SANTERRE, notre animatrice depuis l'origine, et Eugénia Calçada, notre secrétaire qui a rejoint l'équipe municipale, nous portons une mention toute particulière à **Sylvie HERMITEAU**, notre plus ancienne adhérente, présente depuis le tout premier jour. Sa fidélité sans faille, sur vingt années, est un symbole fort de

l'esprit de l'Atelier des Loisirs de Coubert.

L'aventure continue : **une prochaine exposition est d'ores et déjà envisagée pour février 2027**, et de nouveaux projets sont en préparation.

Si vous avez envie de créativité, de partage et de beaux moments humains, **nous vous invitons à nous rejoindre**. L'Atelier des Loisirs de Coubert est avant tout une histoire collective, et nous serons ravies d'écrire les prochains chapitres avec vous.

— **Adeline Carrier**,  
Présidente de L'Atelier  
des Loisirs de Coubert



# Associations

## ■ Les Autos d'Yerres : Retour sur les Chapeaux de Roues !

Avec le retour des beaux jours, notre association a relancé ses activités avec enthousiasme et passion. Voici un aperçu de nos récentes aventures :

### Patrimoine et Mécaniques Anciennes

Notre saison a débuté par une **virée 100% voitures d'avant-guerre**, alliant le charme de l'ancien à la route. Cette escapade s'est poursuivie par la découverte d'un superbe **musée d'avions anciens** de la région.



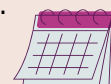
### Immersion Ferroviaire à Longueville

La semaine suivante, nous avons mis le cap sur le **musée du Train**. Un moment privilégié où nous avons pu admirer de véritables machines d'époque, encore en parfait état de fonctionnement.



### Halte Culturelle

Nous nous sommes accordés une pause devant la magnifique **église de Saint-Loup-de-Naud**. Ce décor exceptionnel nous a permis d'immortaliser nos adhérents dans une atmosphère hors du temps.



### À Venir...

Le programme reste chargé ! Préparez-vous pour :

- La visite du **musée de la Gendarmerie à Melun**.
- De nouvelles **balades thématiques** sont en cours de préparation.

## ■ VITALLIGNE : une énergie sportive qui fait bouger Coubert !

À Coubert, l'association Vitalligne ne cesse de faire vibrer la commune au rythme du cross training. Ouverte aux enfants, adolescents et adultes, elle propose bien plus que des séances sportives : une véritable expérience collective, mêlant dépassement de soi, convivialité et esprit d'équipe.

Tout au long de la saison 2025/2026, Vitalligne s'est illustrée par de nombreuses actions. Les sessions organisées pour Octobre Rose ont permis de mobiliser largement autour d'une cause importante, tandis que la vente de sapins de Noël a contribué à soutenir les écoles maternelle et élémentaire de la commune.



# Associations

Côté événements, le succès est au rendez-vous ! Les Vital'Games, organisés en octobre, février et bientôt en juin, rassemblent des participants de tous horizons autour d'épreuves alliant force, cardio et mental, en solo ou en duo, dans une ambiance à la fois exigeante et chaleureuse.

Autre moment fort : la course de nuit du 11 avril, avec ses 7 km parcourus dans une atmosphère originale, a réuni une vingtaine de coureurs motivés.

Et parce que le sport ne s'arrête jamais, les Bootcamps proposés à chaque période de vacances scolaires offrent à tous l'opportunité de bouger, progresser et se dépasser.



## ■ SLC Gymnastique

La SLC GYMNASIQUE DE COUBERT vous propose des cours de PILATE, STEP et RENFORCEMENT MUSCULAIRE les Lundis soir de 18h15 à 21h15 et Jeudi soirs de 19h15 à 21h15. Pour mieux nous présenter, voici deux témoignages parmi nos adhérentes Curtibéhardiennes.

“ Quelques mois après la naissance de mon 1<sup>er</sup> enfant, j'ai décidé de reprendre le sport mais en douceur et surtout dans une ambiance bienveillante. Étant nouvelle à Coubert, j'ai découvert la SLC GYMNASIQUE lors du Forum des associations. J'ai trouvé au sein de cette association tout ce que je cherchais : l'activité physique encadrée par des professionnelles et surtout dans une ambiance joyeuse. Cela fait maintenant 12 ans que je suis

adhérente et j'apprécie toujours autant mes cours de STEP du lundi avec Cécile et ceux de Renforcement Musculaire le jeudi avec Aude. Toutes deux sont professionnelles, attentives et chaleureuses. Quelques courbatures me rappellent parfois que le travail a été sérieux mais toujours dans la bonne humeur. Les membres du bureau sont toujours à l'écoute, disponibles et contribuent largement à la pérennité de la section gym de Coubert. J'espère continuer encore longtemps à pratiquer au sein de la SLC GYMNASIQUE, ces sports que j'adore avec ces personnes qui rendent les cours plus joyeux.

— Laure

“ Au début, je me suis inscrite aux cours de Pilate et Renforcement Musculaire pour exercer une activité

sportive. Et au final, je ne regrette pas du tout, l'ambiance est vraiment top, les adhérent(e)s sont supers accueillant(e)s, chacun(e) progresse à son rythme, il n'y a aucun jugement. On rigole bien, tout en faisant du sport, ce qui est motivant et surtout j'ai fait de très belles rencontres. C'est devenu pour moi un petit moment que je ne raterai pour rien au monde.

— Maria

Merci à vous Laure, Maria mais aussi Manuela, Charline, Nathalie B A, Valérie et à toutes et tous pour vos présences, votre gaieté, etc...

Retrouvez-nous en septembre pour le Forum des associations de Coubert.



# Associations

## ■ École de Musique

Nous voici déjà à la dernière partie de la saison !

Cette année, nos professeurs auront permis à 35 élèves (adultes/enfants) de profiter de l'apprentissage d'un ou plusieurs instruments 😊



Le travail et les répétitions battent leur plein, tout le monde prépare la représentation de fin d'année prévue le **samedi 27 juin à partir de 14h30**, dans la salle de la cantine de l'école.

Nous vous accueillerons avec plaisir si vous souhaitez « jeter un œil »...

Pierre, notre professeur de guitare et notre « Groupe Maison » seront présents aux vendredis musicaux, le **vendredi 5 juin** en début de soirée.

Dans la deuxième quinzaine de juin, deux de nos professeurs se déplaceront dans les écoles primaires des villages avoisinants pour présenter leurs instruments (Guitare(s), trompette...) aux classes de CP.

La fin d'année arrive à grands pas, pour préparer la saison prochaine : nous vous confirmons notre présence au forum des associations, le **vendredi 4 septembre, de 16h à 19h**.

Certains de nos professeurs y seront et vous expliqueront leurs méthodes d'apprentissage et leurs projets pour la saison 2026-2027.


**N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook !**


 École de Musique de Coubert

## ■ Recrutement du FC Coubert pour la saison 2026-2027

 Situé à Coubert (77), au stade municipal (Allée des Tilleuls)



 Environ 70 licenciés

 Équipes actuelles :

- Seniors (championnat CDM)
- Vétérans (+45 ans) / (+55 ans)

### Organisation du club

Entraînements :

- Jeudi (20h – 22h) pour les seniors (CDM)
- Jeudi (20h – 22h) pour les vétérans

Matches :

- Dimanche matin (à partir de 9h30)

 06 85 69 17 09

Contact dirigeant (FFF) : Philippe Pecquet



## Forum des Associations de Coubert

Le prochain Forum des Associations de Coubert se tiendra le **vendredi 4 septembre à partir de 16h30**, dans la **cour de l'école primaire**.

Ce rendez-vous de rentrée permettra aux habitants de découvrir les nombreuses activités proposées sur la commune : école de musique, associations sportives pour enfants, adolescents

at adultes, ainsi que les associations culturelles et artistiques.

Un moment convivial pour s'informer, rencontrer les bénévoles et choisir ses activités pour l'année à venir.

**Nous vous attendons nombreux !**

## Agenda

➔ 12 JUI 2026

VENDREDIS MUSICAUX

➔ 13 JUI 2026

TOURNOI DE FOOTBALL  
FC COUBERT

➔ 19 JUI 2026

VENDREDIS MUSICAUX

➔ 26 JUI 2026

BOUM DES CM2

➔ 26 JUI 2026

VENDREDIS MUSICAUX

➔ 27 JUI 2026

KERMESSE DES ÉCOLES  
MATERNELLE ET  
ÉLÉMENTAIRE

➔ 27 JUI 2026

REPRÉSENTATION DU  
TRAVAIL DE L'ANNÉE DE  
L'ÉCOLE DE MUSIQUE

➔ 31 AOÛT 2026

PASSAGE DE LA BALAYEUSE  
SUR LES VOIES COMMUNALES

➔ 4 SEPTEMBRE 2026

FORUM DES ASSOCIATIONS

➔ 5 SEPTEMBRE 2026

FÊTE DU VILLAGE  
ET SON FEU D'ARTIFICE

➔ 19 SEPTEMBRE 2026

JOURNÉE DU PATRIMOINE

➔ 26 SEPTEMBRE 2026

NETTOYONS LA NATURE

➔ 3 OCTOBRE 2026

SOIRÉE PAËLLA  
COMITÉ DES FÊTES

➔ 11 OCTOBRE 2026

OCTOBRE ROSE

➔ 15 NOVEMBRE 2026

CAFÉ CHANTANT

➔ 27 NOVEMBRE 2026

PASSAGE DE LA  
BALAYEUSE SUR LES VOIES  
COMMUNALES

➔ 18 DÉCEMBRE 2026

SUCRÉ / SALÉ



# Coubert

sur le chemin des roses

## INDEX DES RUES

<b>A</b> ALOUETTES (ALLÉE DES).....D12	GRENOUILLÈRE (RUE DE LA).....D10
AUBINOT (CHEMIN D').....D11-D12-D13	<b>H</b> HUGO (IMPASSE VICTOR).....C14
<b>B</b> BAL (SENTE DU).....G2-G3	<b>J</b> JAURÈS (RUE JEAN) R.D. 319.....B12-C12-C13-D13-E14
BEHARD (ALLÉE DE).....H3	<b>L</b> LEGRAND (RUE).....C10
BERLES (ALLÉE DES).....D11	LILAS (ALLÉE DES).....B11
BOULAYE (PLACE DE LA).....D12	LIVERDY (ROUTE DE).....E10-F10
BRAILLE (IMPASSE LOUIS).....C7	<b>M</b> MAIRIE (RUE DE LA).....H1-H1
BRAND (RUE ARISTIDE).....C11-C12-D10 et H12-H3	MARCHÉ CANARD (CHEMIN DU).....G10-G11-H1
BURELLE (ROUTE DE LA).....D15-E15	MESSE (SENTE DE LA).....C10-C11 et H1-H2-H3
<b>C</b> CANNEAUX (RUE DES).....D11	<b>P</b> PASTEUR (IMPASSE).....C14
CÈDRES (ALLÉE DES).....C10	PAVILLON (RUELLE DU).....D9
CLAIRBELLE (RUE).....C10	PETITES MAISONS (RUE DES).....B11-C11
CONSTANTINE (RUE DE).....C13	PLESSIS (IMPASSE DU).....C9
CORDON (CHEMIN DE).....A12-A13	<b>R</b> ROSES (ALLÉE DES).....B11
CORTVILLE (RUE PAUL).....D10-D11	ROSES (CHEMIN DES).....A13-B14-C14-D15
COUBERT A PRESLES (CHEMIN RURAL DE).....D6	<b>S</b> SAINTTRONNE (CHEMIN RURAL DE LA).....F11-G11
COUBERT A SOIGNOLLES (CHEMIN RURAL DE).....C16	SOIGNOLLES (ROUTE DE).....C14-C15-D15
CYGNE (PLACE DU).....H4	STADE (ALLÉE DU).....A10-B10
<b>D</b> DORLET (RUE EUGÈNE) R.D. 96.....C8-C9-C10-D10	<b>T</b> TÊTROT (RUE ÉTIENNE).....B10-B11-B12-C10
<b>F</b> FLOURY (PLACE EDMOND).....B12	TILLEULS (ALLÉE DES).....A10-B9-C9
FONTAINE (CHEMIN DE LA).....C15	TROTTON (CHEMIN RURAL DE).....F12-F13-G13-G14
FOUGETTE (SENTE DE LA).....B13-C13	<b>V</b> VERGER (RUE DU).....C11
FORT (CHEMIN DU).....B12-B13	
FOSSE POIREUSE (CHEMIN DE LA).....E12-F12 et H2-H3	
FOSSE POIREUSE (RUE DE LA).....C12-D12	
<b>G</b> GARE (RUE DE LA).....C13-C14-D14	
GRANDS CHAMPS (RUE DES).....D11-D12	



### POINTS D'INTÉRÊT DE COUBERT

1 ADAPEI.....B10	11 CIMETIÈRE.....A11
2 AIRE DE JEUX.....G2	12 LA POSTE.....H4
3 BIBLIOTHÈQUE.....I3	13 MAIRIE.....I2
4 CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL (CCBRC).....A12	14 MAISON DES ASSOCIATIONS.....D14-D15
5 CENTRE DE RÉÉDUCATION ET DE RÉADAPTATION ADULTES.....I6	15 PHARMACIE.....H3-I3
6 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL.....C9	16 PLACE DES FÊTES.....D11
7 CHEMIN DES ROSES.....B14	17 PLaque VÉLOCIPÉDIQUE.....C10
8 CHIENS GUIDES D'AVEUGLES.....A11	18 PUITS RUE LA MAIRIE.....H2
9 COLLÈGE MARIE-AMÉLIE LE FUR.....C8-D8	19 PUITS RUELLE DU PAVILLON.....D9
10 COMPLEXE SPORTIF MARIE-AMÉLIE LE FUR (CCBRC).....D7	20 RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL (CCBRC).....A12
11 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAURICE GILET.....H2	21 SALLE POLYVALENTE ET SPORTIVE (SPS).....B9
12 ÉCOLE MATERNELLE LES COCCINELLES.....D12-H2	22 STADE MUNICIPAL.....C9
13 ÉGLISE SAINTE GENEVIÈVE.....C10	
14 ESPACE FITNESS (2 Sites).....A10 et B9	
15 ESPACE MICHEL DESMOULINS.....H2-I2	
16 FONTAINE SAINTE GENEVIÈVE.....C14-C15	
17 GENDARMERIE.....A11-A12	
18 KIOSQUE.....C10	
19 LA POSTE.....H4	
20 MAIRIE.....I2	
21 MAISON DES ASSOCIATIONS.....D14-D15	
22 PHARMACIE.....H3-I3	
23 PLACE DES FÊTES.....D11	
24 PLaque VÉLOCIPÉDIQUE.....C10	
25 PUITS RUE LA MAIRIE.....H2	
26 PUITS RUELLE DU PAVILLON.....D9	
27 RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL (CCBRC).....A12	
28 SALLE POLYVALENTE ET SPORTIVE (SPS).....B9	
29 STADE MUNICIPAL.....C9	

Creation Cartographique:  
 Bureau Cartographique  
 14, Avenue du Château - 89340 CHAMPIGNY  
 Tel. 03 86 66 27 03 - E-mail: bureau@cartographie.fr  
 © REPRODUCTION INTERDITE



Scannez ce QR Code pour accéder au site internet de la Commune de COUBERT



Scannez ce QR Code pour accéder à l'application de géolocalisation de nos différents délégués.

